

Débat d'orientations environnementales

Conseil Municipal du 9 février 2023

235-D05-23

Instauré par la délibération 235-D81-22 le 13 décembre 2022, le Débat d'Orientations Environnementales (DOE) a pour objectifs de :

- Réduire l'empreinte carbone de la ville et de ses acteurs
- Réduire nos consommations
- Améliorer le cadre de vie
- Signifier les actions municipales en faveur de l'environnement et gagner en visibilité
- Sensibiliser et rendre acteurs les habitants face aux questions environnementales
- Permettre à l'ensemble des conseillers municipaux de s'investir sur ces sujets
- Apporter de solutions concrètes

Réuni à 3 reprises, le comité de suivi DOE a commencé à travailler sur la démarche en se penchant sur le bilan des actions réalisées et sur les priorités 2023.

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte du présent débat.

1. Les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables, la maîtrise des consommations

1.1. Maîtriser les consommations énergétiques

Bilan :

Elaboration d'un plan de sobriété par la ville et la métropole

- Coupure de l'eau chaude dans les sanitaires
- Extinction automatique des postes informatiques le soir
- Réduction de la période des illuminations de Noël (pour rappel la consommation des éclairages de Noël a été évaluée à 105 € pour 38 jours d'illumination)
- Température limitée à 19°C dans tous les bureaux et salles de classe
- Sensibilisation des agents et désignation de référents sobriété énergétique : responsables de services
- Poursuite du partenariat avec l'association locale de l'énergie et du climat Ener'gence avec entre autres
 - o Elaboration de bilans énergétiques annuels
 - o Rédaction de certificats d'économie d'énergie (CEE)
- Installation de compteurs connectés sur certains points de livraison

Priorités 2023 :

- Préalable : connaître en détail les consommations électriques, fuel, gaz et eau

- Actions envisagées :
 - o Poursuite de l'installation de compteurs communicants type Linky et sous-compteurs dans tous les bâtiments
 - o Remplacer les luminaires par des leds
 - o Chiffrer l'installation de systèmes de régulation des chauffages dans les bâtiments communaux
 - o Etudier la faisabilité et chiffrer l'installation de systèmes d'optimisation de l'éclairage dans les bâtiments communaux-
- Objectif : identifier les capacités de réduction de la consommation en volume après mise en place des actions

1.2. Rénover les bâtiments publics en priorisant la dimension énergétique

Bilan :

- Investissements lourds dans la réhabilitation de la MEJ, qui se doit d'être un bâtiment très peu consommateur d'énergie : bâtiment frugal
- Remplacement des menuiseries extérieures de la MMA
- ACTEE2 : réalisation de 3 audits énergétiques (gymnases Théréne et Bourhis et centre socio-culturel Jacolot)

Priorités 2023 :

- Préalable : lister les travaux permettant d'isoler les bâtiments
- Actions envisagées :
 - o Poursuivre les audits avec ACTEE2 et Ener'gence
 - o Classer les bâtiments par catégorie énergétique
- Objectif : le classement énergétique des bâtiments communaux

1.3. Développer les énergies renouvelables dans les bâtiments publics

Bilan :

- Lors des travaux de toitures : renforcement de charpente et isolation des plafonds hauts lorsque l'orientation des bâtiments permet d'envisager la pose de centrale photovoltaïque
- Installation d'une chaudière biomasse à granules à la MEJ

Priorités 2023 :

- Préalable : lister par site les modes de chauffage
- Actions envisagées :
 - o Connaître le coût d'installation d'une station d'autoconsommation et le coût type de chaudière biomasse
 - o Lister les équipements en capacité technique d'accueillir une station d'autoconsommation
- Objectif : Connaître les sites potentiels et dresser un bilan économique de chaque opération (dresser une cartographie des points noirs (gros consommateurs) et des préconisations)

1.4. Accompagner les habitants en précarité énergétique

Bilan :

- Aides à l'information des habitants en situation de précarité via le CCAS ou les communications dans le LRKI ⇒ Orientation vers SOLIHA

- Organisation d'évènements : ça coule de ressources, café énergie (31/01), ou forum climat dé clic (mars 2022)

Priorités 2023 :

- Préalable : connaître les dispositifs existants pour conseiller et aider financièrement les particuliers
- Actions envisagées : adopter une communication ciblée à certains types d'habitats (habitats collectifs...)
- Objectif : permettre à tous les usagers en précarité énergétique d'avoir accès aux dispositifs leur permettant de réduire leur facture énergétique

1.5. Faciliter les mobilités douces sur le territoire et dans l'accès aux équipements publics

Bilan :

- Prêt de vélos à assistance électrique à destination des habitants sur les précédents mandats : Velek, dorénavant utilisés par les agents de la ville dans le cadre des déplacements professionnels sur la ville
- Plan de circulation de la ville (PCV 2018) : synthèse
- Etude terrain avec le service Mobilité Douce Métropolitain en 2021 et 2022 : axe Lichou, Mirabeau et Ferry
- Réunion Gestion de l'Espace Public entre la commune et Brest Métropole chaque année pour commander des études et réfléchir à des réalisations mobilité douce sur la ville
- Recensement des besoins internes, plan de mobilité, mobilier : abris à prévoir pour tous types de mobilité douce
- Formation des agents à la pose de matériel de stationnement type arceaux
- Evènement de sensibilisation à la circulation en vélo : mai à vélo (matinée + écoles)
- Sensibilisation déplacement vélos –écoles
- Installation de parcs à vélos lors des évènements/manifestations organisés par la ville

Priorités 2023 :

- Préalable : recenser les besoins liés aux trajets en mobilité douce comme les mobiliers urbains, l'accès à la location de vélos à assistance électrique
- Actions envisagées :
 - o Implanter du mobilier urbain dans les sites fléchés
 - o Permettre l'accès au système de location longue durée de vélos à assistance électrique
 - o Relancer le PCV
- Objectif : Etre facilitateur de mobilités douces

2. L'accès à une alimentation durable pour tous

2.1. Faire de la restauration scolaire un levier incontournable

Bilan :

- Transformation de la cuisine centrale pour accueillir plus de produits frais en circuit court
- Création de nouvelles recettes adaptées aux nouvelles sources d'approvisionnement, recette végétarienne et repas végétariens

- Favoriser le bio actuellement à 30 %, le circuit court et la part des produits labélisés ou de qualité supérieure actuellement valorisés à hauteur de 20% par la cuisine centrale de Jean-Moulin
- Lutte contre le gaspillage alimentaire : deuxième pesée en cours cette semaine, assiette petite et grande faim
- Audit de la MAB29
- Participation active de la ville dans le Plan Alimentaire Métropolitain

Priorités 2023 :

- Préalable : lister tous les produits bio et circuits courts accessibles depuis le catalogue du marché ⇨ connaître la part du bio/circuit court par lot
- Actions envisagées :
 - Elaborer un cahier des charges/référentiel des nouveaux produits bio/circuits courts intégrables dans les menus
 - Quantifier l’empreinte carbone en fonction des menus élaborés
 - Poursuivre et analyser les pesées
 - Poursuivre les partenariats avec la MAB29 et les autres organismes
- Objectif : poursuivre l’augmentation de la part du bio/circuits courts dans la restauration scolaire

2.2. Envisager d’autres dispositifs

Bilan :

- Jardin partagé : vieux Kerhorre, permettre à tous de mieux se nourrir
- Jardins familiaux rue Broussais
- Ateliers à destination de la population : assistantes maternelles et tout public dans le cadre de la quinzaine des solidarités

Priorités 2023 :

- Préalable : connaître les dispositifs existants et leur mode de fonctionnement (associatif, partenariat, privé...)
- Actions envisagées :
 - Développer en collaboration avec le bailleur social et les habitants un jardin partagé rue Fleming
 - Poursuivre l’accompagnement de la démarche jardin partagé du vieux Kerhorre
 - Poursuivre la réflexion sur la parcelle Kerzincuff : définir une zone de découverte de fonctionnement d’un potager et d’un verger
- Objectif :
 - Développer et poursuivre ces dispositifs
 - Réactiver le permis végétaliser sur les espaces verts de la ville

3. La préservation et/ou le développement des espaces naturels et de la biodiversité

3.1. Favoriser la préservation de la biodiversité

Bilan :

- Abandon complet des produits phytosanitaires sur la ville (Prix ZERO PHYTO 2022) depuis 10 ans

- Tonte différenciée en 2022 : Kerzincuff et foirail
- Recherche d'espaces favorables à accueillir des plantations d'arbres fruitiers : commission aînés
- Permis de végétaliser : conseil municipal jeunes, des fleurs dans ma ville
- Mise en place de sapins en pot lors de la période de Noël
- Eco pâturage: camping

Priorités 2023 :

- **Préalable** : recenser les espaces dédiés et pour quel usage
- **Actions envisagées** :
 - Identifier des espaces communaux où planter des arbres
 - Poursuivre la tonte différenciée
 - Accentuer le message autour du zéro phyto
 - Relancer le dispositif permis de végétaliser sur les espaces métropolitains
 - Poursuivre le fleurissement de la ville
 - Repérer de nouvelles zones d'éco-pâturage
- **Objectif** :
 - Poursuivre et encourager le développement des espaces préservés
 - Initier les plantations d'arbres dans les zones identifiées

3.2. Concevoir des projets verts

Bilan :

- Jardin de Kerzincuff : première réunion réalisée
- Camping de Camfrout : entreprise qui doit nous accompagner sur ce projet notifiée
- Jardins partagés au Vieux Kerhorre et demain rue Fleming : continuer à accompagner les résidents des jardins familiaux, rue Broussais

Priorités 2023 :

- **Préalable** : définir pour chaque projet les étapes, les contributeurs et le calendrier
- **Actions envisagées** :
 - Jardins de Kerzincuff : arrêter les contours du projet et commencer son aménagement
 - L'ancien camping : associer les habitants une fois l'étude opérationnelle achevée et partagée
 - Jardins partagés : accompagner la création de jardins partagés
- **Objectif** : Poursuivre les projets initiés, les faire mieux connaître et être à l'écoute de nouvelles propositions des habitants

3.3. Identifier et traiter les pollutions : air, eau, terre, lumineuses, électromagnétiques, radiologiques et sonores

Bilan :

- Mise en œuvre de la TLPE
- Contrôle du radon dans les bâtiments municipaux

Priorités 2023 :

- **Préalable** : identifier les structures partenaires pour chaque type de pollution
- **Actions envisagées** : être en capacité d'appréhender et de fournir une réponse adaptée aux différents types de pollution

- Objectif : cartographier chaque risque et le rendre public

4. L'éducation de chacun à la protection de l'environnement et le soutien aux associations locales qui ont une action positive sur l'environnement

4.1. Favoriser l'approche environnementale au sein de la collectivité et avec/pour les habitants et associations

Bilan :

- Travail avec différents organismes, associations ou habitants engagés dans des démarches de protection environnementale
- Programme à destination des scolaires : Watty à l'école dans le cadre des économies d'énergie, Rallye éco-citoyen des délégués des trois collèges de la ville
- Projet de fabrication de produits d'entretiens en interne par les services pour le nettoyage : prix de l'initiative
- Organisation de manifestations telles que Ça coule de ressources - Fête de nature
- Actions de ramassage de déchets en lien avec des animations et ateliers de sensibilisation au respect de l'environnement
- Installation de bacs à marée

Priorités 2023 :

- Préalable : identifier les leviers d'action utilisables
- Actions envisagées :
 - o Poursuivre les différents partenariats déjà engagés
 - o Réorganiser un rallye éco-citoyen avec les collégiens
 - o Ancrer l'évènement « ça coule de ressources » dans le calendrier des évènements pour en faire un incontournable auprès des habitants
 - o Organiser des évènements de ramassage de déchets sur l'estran
 - o Réfléchir au dispositif d'autopartage en collaboration avec les services métropolitains et mettre en lumière les dispositifs existants
- Objectif : poursuivre la sensibilisation en touchant tous les publics au travers des évènements organisés

4.2. Donner à chaque politique une dimension environnementale forte

Bilan :

- Prise en compte systématique du volet environnemental dans toutes nos actions municipales
- Exemples :
 - o Summer mix: objectif 0 déchet
 - o Illuminations de Noël : passage à des décorations leds
 - o Renouvellement du parc automobile : questionnement systématique, véhicule thermique ou électrique
 - o Achat de matériels reconditionnés, par exemple ordinateurs dans les écoles
 - o Utilisation de critères environnementaux dans les marchés passés par la ville

Priorités 2023 :

- Préalable : définir des actions transposables dans une majorité des politiques communales
- Actions envisagées :

- Généraliser l'objectif O déchet sur chaque évènement municipal
- Favoriser les déplacements doux pour chaque évènement
- Limiter les consommations énergétiques lors des spectacles
- Favoriser les artistes locaux et les intervenants en général quand ils répondent aux attentes
- Se réinterroger sur les critères environnementaux dans la commande publique
- S'interroger sur l'organisation de concertation(s) citoyenne(s) locale(s)
- Objectif : généraliser la dimension environnementale dans chaque politique

4.3. Communiquer pour mieux informer et sensibiliser

Bilan :

- Information sur les consommations électriques des décorations de Noël
- Communication spécifique via les différents moyens de la ville
- Menus de la cantine : avec spécification de produits bio
- Partenaire dans les campagnes de communication de la métropole: petits métaux, récupération vieux téléphones...
- Partenaire de la métropole dans les actions de valorisations des déchets : Sapins Malins, promotion des composteurs...
- Dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) métropolitain, s'engager pour contribuer à notre échelle, en fonction de nos compétences et activités, à lutter contre le changement climatique : Signature de la charte des villes

Priorités 2013 :

- Préalable : recenser les besoins
- Actions envisagées : créer une page dédiée sur le site internet communal
- Objectif : augmenter la visibilité des actions de préservation de l'environnement et permettre à un plus grand nombre de s'informer, de participer aux évènements locaux, de partager les bonnes pratiques